Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 62

Artikel: Emetteur protestant international
Autor: Barbey, Clément
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029413

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Demain la lune, mais ensuite?...

Le gros de l'effort spatial américain tend vers un but unique, défini en mai 1961 par le président Kennedy : arriver à la lune avant les Soviétiques. Au centre de lancement de Cap Kennedy, en Floride, dans les usines « Boeing » et « Chrysler » près de la Nouvelle-Orléans, et dans la banlieue de Los Angeles, où « Douglas » et « North American Aircraft » construisent le troisième étage des fusées Saturne-5, près de 100 000 ingénieurs travaillent au programme Apollo, qui est supposé aboutir à l'envoi de deux Américains sur le sol lunaire vers l'année 1969. Coût de l'opération lunaire : plus de 20 milliards de dollars. Le directeur de la NASA, James Webb, considère que les Soviétiques, bien qu'ils n'aient pas envoyé de véhicule habité dans l'espace depuis plus d'une année, conservent encore, dans cette lutte de prestige, une bonne longueur d'avance sur les Américains.

Une fois qu'un pied humain, pardon, un pied américain, aura foulé le sol lunaire, qu'y feront les Américains ? Quels objectifs l'astronautique américaine, dévoreuse de 5 milliards de dollars par an, se donnera-t-elle pour les années 1970 ? Si l'on sait que le personnel affecté au programme Apollo verra le tiers de ses effectifs disponible pour d'autres tâches avant que n'ait lieu, vers 1967, le premier essai, sans équipage, d'une fusée Saturne-5, on comprend que, pour des projets de cette ampleur, les options doivent être prises plusieurs années à l'avance. On estime habituellement aux Etats-Unis que 1967 représente l'année où il faudra choisir les objectifs futurs de l'astronautique américaine, qu'on qualifie de « programme post-Apollo ».

L'étonnant est que les responsables américains, à Washington et à la NASA, n'ont encore, semble-t-il, aucune réponse précise à ces questions. Aucun programme post-Apollo n'a été pour le moment adopté d'une manière ferme. Les Américains ne savent même pas, lorsque deux d'entre eux auront marché sur la lune, combien il y aura de voyages vers notre satellite. Et la NASA qui, dans son budget de cette année, demandait 264 millions de dollars pour adapter le programme Apollo en vue d'objectifs ultérieurs, n'en reçut que 42 millions à cet effet.

Si, comme tout semble l'indiquer, le principe d'une poursuite de l'effort spatial américain reste admis, plusieurs alternatives sont offertes :

1. Concentration sur l'exploration de la terre au moyen de véhicules orbitaux terrestres. C'est celle des alternatives qui est la plus propre à trouver des applications directement utiles à l'humanité : prévisions météorologiques, communications, cartographie, océanographie, agriculture. Les photos prises depuis les cabines Gémini se révèlent riches en renseignements sur les courants marins, et sur les effets à long terme de la sécheresse et de l'humidité. Il est inutile d'insister sur les applications dans le domaine militaire, elles sont hélas! fort nombreuses.
2. L'exploration scientifique de la lune.
3. L'exploration planétaire, domaine où l'avance des Russes est déjà bien manifeste. C'est la plus ambitieuse et la plus coûteuse des alternatives. Des voyages en direction de Vénus en 1975 et en direction de Mars en 1978 pourraient être le prélude au débarquement d'un Américain sur la planète Mars au début des années 1980; mais l'aller-retour, avec les cabines actuelles, ne durerait pas moins de deux ans et nul ne sait si un homme peut vivre si longtemps en état d'apesanteur.

Il est évident que le choix n'est pas exclusif, et que l'un ou plusieurs de ces programmes peuvent être adoptés. Mais le programme spatial a aujourd'hui, aux Etats-Unis, de puissants rivaux : la « Grande Société », c'est-à-dire le programme social intérieur de l'administration Johnson, et le Vietnam, 15 milliards de dollars par an; ces deux priorités repoussent toutes les autres au second plan. Le programme spatial américain a été conçu et développé pendant la présidence Kennedy, à un moment où les espoirs nés de la détente Est-Ouest permettaient d'envisager, pour les années à venir, un graduel ralentissement de la course aux armements que se livrent les Etats-Unis et l'Union soviétique; il était comme un substitut qui permettrait éventuellement de reconvertir la technologie militaire. Aujourd'hui l'Amérique en guerre n'a que faire d'un substitut à son industrie d'armement.

Pour le moment, la NASA met pratiquement exclusivement l'accent sur l'aspect prestigieux et militaire, plutôt que scientifique, de l'exploration spatiale. Il y a peu de temps encore, les astronautes américains se recrutaient exclusivement parmi les officiers de l'armée. Sensible aux critiques nées de cette situation, la NASA a entrepris, à la fin 1964, une campagne de prospection en vue de recruter quelques futurs astronautes parmi la communauté scientifique. Sur plus d'un millier de candidats qui se sont présentés (conditions : il faut être Américain, docteur en sciences ou en médecine, en excellente santé, être âgé de moins de trente-six ans et mesurer 182 cm au maximum), un médecin, un géologue et trois physiciens furent retenus en juin 1965 (la NASA espérait arriver au chiffre de 20) et sont depuis cette date soumis à l'entraînement au Centre des véhicules spatiaux habités, à Houston, Texas.

Il est improbable qu'un universitaire participe aux premiers voyages du programme Apollo. Il n'est prévu, dit-on, de ne les adjoindre qu'aux équipages des vols ultérieurs de cette série et surtout — si le Congrès les approuve — dans les programmes post-Apollo.

Il faut espérer que la NASA saura mettre davantage l'accent, à l'avenir, sur l'aspect proprement scientifique de l'exploration spatiale, soit qu'elle se décide en faveur de l'exploration terrestre avant tout, soit qu'elle choisisse de se lancer dans l'aventure planétaire. Il serait plus conforme à la philosophie politique de l'administration actuelle de parier sur la première de ces alternatives, mais les Américains voudront-ils laisser le champ libre aux Soviétiques qui manifestent clairement l'intention, lorsque l'étape lunaire aura été franchie, d'explorer les planètes voisines de la terre ?

Jean-Jacques Dreifuss

Emetteur protestant international

Nous avons reçu la lettre qui suit. Nous la publions à titre d'information. Elle répond à la question : Emetteur protestant, est-ce bien sérieux ?

A cette question, posée dans votre numéro 59 de Domaine Public, j'aimerais répondre brièvement, tout en vous suggérant que votre dossier aurait été plus « sérieux », si au moment de le préparer, vous aviez pris contact avec ceux qui sont actuellement responsables de l'étude du projet !

1. Il est exact que l'obtention de la concession est liée aux garanties financières que nous pourrons donner au Conseil Fédéral. — Il s'agit en fait pour nous de trouver environ 8 000 000 frs pour la construction et 2 300 000 frs pour l'exploitation annuelle des studios centraux à construire en Suisse et de l'émetteur lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte da (sic) la production qui sera faite directement dans les pays vers lesquels nous voulons émettre. — Ces chiffres ont été établis par une commission technique formée de spécialistes de la construction d'émetteurs et par une commission internationale formée de responsables du travail radio chrétien sur le plan européen. — C'est la commission technique mentionnée qui a choisi la puissance de notre émetteur, en fonction des expériences faites actuellement dans le monde entier.
2. Pour couvrir le budget de construction une campagne financière unique est prévue dans le cadre des Eglises d'Europe.
   Pour couvrir le budget d'exploitation, nous comptons d'une part sur des contributions annuelles de ces Eglises. Nous envisageons d'autre part la création dans chaque pays intéressé, d'une Association d'amis du travail radio chrétien. — Ces associations groupées sur le plan européen soutiendront de (sic) travail de notre émetteur et pourront aussi dans certains pays soutenir le travail fait par d'autres émetteurs, par exemple celui de la Fédération luthérienne mondiale à Addis Abeba.
   Nous savons qu'il ne sera pas facile de couvrir un tel budget. Nous n'avons pas la naiveté (sic) de croire que nous pourrons le faire sur la base du budget actuel de l'Association EPI. — Ce budget était suffisant pour accomplir le très gros travail de propagande réalisé jusqu'à ce jour par cette Association; maintenant que nous arrivons probablement au seuil de l'année des réalisations, la question financière est envisagée sur des bases neuves, adaptée à une situation nouvelle.
3. C'est à la fin de ce mois que des délégués des Eglises européennes se réuniront pour prendre connaissance du rapport produit par les commissions mentionnées plus haut. Ils décideront si le projet est suffisamment solide pour être présenté au courant de l'hiver encore aux hautes autorités des Eglises, afin qu'elles prennent les mesures financières nécessaires. — Etant donné les réactions assez positives reçues à ce jour, nous pouvons penser que nous trouverons les appuis nécessaires.
4. Vous semblez déceler un changement de doctrine entre celle exposée par l'évêque (sic) Sigg et celle décrite dans la Vie Protestante au début de l'été. — S'il est vrai que sur beaucoup de points les études ont fait évoluer le projet, je puis affirmer qu'en ce qui concerne la neutralité, les positions n'ont pas évolué.
   La neutralité est pour nous une obligation, non seulement du point de vue Suisse (sic), mais aussi du point de vue des Eglises avec qui nous allons collaborer. Cette neutralité est un impératif politique, mais aussi un impératif spirituel, fondé sur le respect que nous nous devons les uns aux autres.
   C'est pour pouvoir la garantir au mieux que nous avons prévu que d'une part la majorité des programmes parlés seront produits par les Eglises mêmes des pays qui les recevront, et que d'autre part, une commission centrale des programmes formée de délégués des diverses zones, des Eglises suisses et enfin de membres nommés par l'autorité fédérale de surveillance (choisie par le Conseil Fédéral et de la SSR, supervisera et coordonnera le travail.
   Ici encore nous connaissons les problèmes que nous allons rencontrer, mais trouvons de bon augure que les responsables des Eglises étrangères se trouvant dans les situations les plus difficiles acceptent de venir étudier avec nous les questions les plus concrètes de la production.
5. La Fédération des Eglises Protestantes de la Suisse ayant officiellement pris position en 1962 en faveur du projet, depuis lors, elle n'avait plus besoin de s'exprimer officiellement.
   Cependant la lecture des procès-verbaux des assemblées de la Fédération vous montreraient qu'elle a très sérieusement soutenu les études. Rien qu'en 1965, elle a organisé en liaison avec l'Association EPI, une conférence internationale, elle a financé le travail du groupe d'étude issu de cette conférence, elle a engagé un secrétaire d'étude à plein temps. Cette année elle a participer (sic) à l'engagement d'un technicien et invité, avec l'Association EPI, les Eglises à déléguer de leurs membres influants (sic) à la conférence organisée pour la fin de ce mois.
   Après cette conférence, et au vu des résultats atteints, elle devra après avoir réouvert (sic) le dialogue avec le Conseil Fédéral, prendre les décisions définitives concernant et la réalisation du projet et sa participation financière à l'entreprise.

Clément Barbey, Secrétaire de la
Fédération des Eglises Protestantes
de la Suisse
pour l'Emetteur Protestant International

Cette lettre n'ajoute rien de nouveau. Passons sur les leçons de sérieux; dans tous les cas, il n'était pas très sérieux de la part des promoteurs de l'EPI d'annoncer qu'une concession provisoire avait été obtenue du Conseil fédéral quand tel n'était pas le cas. Nous nous bornerons aux remarques suivantes :

Le problème du financement de l'EPI concerne les promoteurs. Il se résume en cette formule d'une brochure de 1960 : « Les auditeurs paient. Dieu y pourvoit ». Reste, ce qui nous regarde aussi, une certaine conception de la Confédération.

Les émissions seront destinées : à l'Europe de l'Est, l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal), l'Afrique du Nord.

« Le financement de l'émetteur sera présenté aux Eglises pouvant le soutenir comme étant une occasion de manifester leur solidarité chrétienne dans une optique missionnaire » (rapport du pasteur Barbey). Enfin des membres désignés par le Conseil fédéral et la S.S.R. seraient appelés à « superviser et coordonner le travail ». Or, à nos yeux, il n'y a pas un protestantisme officiel suisse; mais un équilibre, difficilement acquis, de cantons protestants et catholiques, qui comprennent aussi d'importantes minorités juives et non-croyantes. Si respectable que soit la cause des protestants établis dans des pays où la liberté de croyance est très relative, nous ne voyons pas au nom de quel principe un émetteur international, suisse officieusement, diffuserait le protestantisme à l'intention des pays voisins, dans une optique missionnaire, sous le visa du Conseil fédéral.

Est-ce sérieux ?